



Synergies et Performances Made in 95

info@syperf95.com

www.syperf95.com<https://www.syperf95.com/>

Appel d'offres

Assistance et choix d'une solution informatique
collaborative
de la plateforme Syperf95

10/01/2020

AO N°2020-02

Acheteur SyPerf95

SECTION 1 : CONTEXTE ET PRESENTATION DE L'ORGANISATION

SyPerf95 (SYnergies et PERFormances Val d'Oise).

SyPerf95 est un réseau d'entreprises déployé dans le Val d'Oise animé et piloté par des chefs d'entreprises, soutenu par les institutions pour être au service du développement économique et de l'emploi dans le département.

La vocation de Syperf95 est de fédérer et faire collaborer les entreprises via une plateforme collaborative numérique pour réaliser du développement de business avec les grands donneurs d'ordre.

L'objectif de Syperf95 est de fédérer et faire collaborer les TPE et PME via une plateforme collaborative numérique afin qu'elles soient visibles et structurées pour intéresser les grands donneurs d'ordre à les consulter et à leurs passer des contrats.

Pour ce faire, le principe est de permettre aux TPE-PME de collaborer, pour que sous une identité financière et juridique unique elles puissent répondre de manière groupée à des appels d'offres publiques ou privées.

Il s'agit donc **d'un outil de dynamisation économique local mais aussi d'accompagnement à l'adaptation des TPE –PME et de montée en compétence**

Organisation : Le dispositif Syperf95 prévoit 2 entités complémentaires : Une association et une SAS :

- **L'association** rassemble les entreprises, constitue un vivier de compétences et développe des services à destination des adhérents (commercial, administratif, amélioration continue, veille...). C'est la tête du dispositif et elle est entièrement pilotée par les chefs d'entreprises. Elle associe également à titre consultatif les acteurs locaux institutionnels désireux de soutenir la démarche ;
- **La SAS** qui va répondre et exécuter les marchés, constitue l'interlocuteur unique pour les grands comptes et fourni des garanties aux clients (assurance, caution, qualité, labels...). En rassemblant au capital les entreprises parties prenantes du marché, elle les solidarise et évite les dispersions de responsabilités. Des filiales seront potentiellement créées en fonction du succès et donc des marchés remportés.

SECTION 2 : INSTRUCTIONS AUX PRESTATAIRES

2.1 ORIGINE DES FONDS

Dans le cadre du plan de revitalisation de la 3M, Syperf95 a obtenu le financement pour deux actions.

- Action 1 : Mise en place de son organisation Association et SAS.
- Action 2 : Elaboration des processus et leurs procédures associées pour structurer une organisation opérationnelle afin de réaliser l'objectif de Syperf 95.

Les processus et procédures associées établies, permettront de réaliser la plateforme collaborative numérique.

Pour conduire cette action Syperf95 réserve une partie des fonds pour s'adjoindre une mission d'assistance et de conseils.

Cette Mission d'assistance et de conseils dans le choix d'une solution informatique collaborative permet de soutenir son développement afin de réaliser l'objectif de Syperf 95, est l'objet de l'appel d'offres.

2.2 CRITÈRES DE CHOIX

Le candidat retenu devra appréhender les enjeux, l'écosystème et la gouvernance de telles structures. Il travaillera en étroite collaboration avec le comité projet et sera force de proposition. La réponse devra proposer un cadrage projet ainsi qu'un planning prévisionnel des travaux

- Mémoire méthodologique
- Délais
- Prix

Les soumissionnaires doivent fournir toutes les attestations fiscales et sociales ainsi que les documents que SyPerf95 peut raisonnablement demander pour la bonne exécution du marché.

Tous les candidats doivent avoir pris connaissance de notre **chartre des achats responsables et avoir signé le formulaire.**

2.3 CONFIDENTIALITE

Toutes les informations communiquées par SyPerf95 dans le cadre du projet sont les produits d'effort de création originale, de secrets commerciaux et d'informations à caractère confidentiel constituant des biens de grande valeur appartenant à Syperf95. En conséquence, le prestataire s'engage à ne faire usage des informations communiquées par Syperf95 que dans le cadre des présentes et à limiter la communication de celles-ci aux membres de son personnel agréés et à se porter fort de ce que les membres de son personnel prennent le même engagement de confidentialité.

2.4 PRIX DE L'OFFRE ET RABAIS

Les prix offerts par le Soumissionnaire seront fermes et établis-en Hors Taxes.

2.5 CONDITIONS DE PAIEMENT

- 20% à la commande
- Le solde à la remise des documents à 30 Jours

2.6 DÉROULE DE L'AO

Pour faciliter l'examen, l'évaluation, la comparaison des offres et la vérification des qualifications des soumissionnaires, Syperf95 a toute latitude pour demander à un soumissionnaire des clarifications sur son offre, en lui accordant un délai de réponse raisonnable. Aucune clarification apportée par un soumissionnaire autrement qu'en réponse à une demande de Syperf95 ne sera pris en compte. La demande de clarification, comme la réponse apportée, seront formulées par écrit. Aucune modification de prix, ni aucun changement du contenu de l'offre ne seront demandés, offerts ou autorisés, si ce n'est pour confirmer la correction des erreurs arithmétiques découvertes lors de l'évaluation des offres.

Si le Soumissionnaire ne répond pas à une demande de clarification concernant son offre avant la date limite fixée par Syperf95 dans sa demande, son offre pourra être rejetée.

2.7 ENVOI DES OFFRES

Les offres peuvent être remises soit par courrier ou déposées en personne à l'adresse suivante.

SyPerf95 chez CREE
7 rue des Entrepreneurs
95150 TAVERNY

par voie électronique.

info@syperf95.com

2.8 CALENDRIER

Soumission AO	20 janvier 2020
Positionnement de l'adhérent	24 janvier 2020
Réponse à Appel d'offres	31 janvier 2020
Commande	15 février 2020
Analyse du besoin	31 mars 2020
Fin d'exécution	30 avril 2020

SECTION 3 : OBJET ET DE LA DEMANDE

Le présent appel d'offre est lancé par l'association Syperf95 pour l'assistance et le choix d'une solution informatique collaborative permettant de soutenir son développement.

Cette assistance se décompose en plusieurs phases devant mener au choix d'une solution et au suivi de sa mise en place opérationnelle.

3-1 CADRAGE DE LA MISSION

Une première réunion est prévue pour le lancement du projet après la commande. Participation aux réunions préparatoires à la rédaction des documents de l'appel d'offre pour un système d'information à destination des membres de Syperf95. Le prestataire accompagnera Syperf95 lors des réunions auprès des acteurs impliqués sur le projet (avocats, fournisseurs de solutions, ...).

3-2 ETUDE DE MARCHÉ

Étude de marché des solutions existantes

Réalisation d'un état des lieux exhaustif des solutions actuellement sur le marché pour répondre aux besoins de l'association

- Réseaux sociaux d'entreprise (RSE : Talkspirit, Trello, ...)
- Gestion électronique des documents (GED : Google Drive, Aidel, ...)
- Progiciel de gestion intégrée (ERP/PGI ; Adonix, Divalto, ...)
- Place de marché (FreeMarkets, Maximilien, ...)

3-3 RÉDACTION DES DOCUMENTS DE CONSULTATION POUR LE SYSTEME D'INFORMATION

Établissement de l'expression du besoin

A partir des processus définis par Syperf95 pour le bon fonctionnement du projet, le prestataire mettra en place l'expression du besoin sous un formalisme adapté à une réalisation informatique :

- Recensement et classification des besoins
- Définition de l'ensemble des processus nécessaires à l'association et à la SAS pour la prise de marché publiques et privés
- Définition de l'architecture des modules logiciels à assembler
- Création des « uses cases » à partir des processus
- Maquette de l'outil logiciel attendu
- Rédaction du cahier des charges

3-4 Livrables : Modèle d'architecture logicielle, Spécification technique du besoin, Matrice de choix du fournisseur

3-5 SUIVI DE L'APPEL D'OFFRE POUR LE SYSTEME D'INFORMATION

Aide au Choix du ou des fournisseurs

- Contacts commerciaux et analyse de solutions existantes
- Demande de prix
- Analyse des offres

Livrables : Cahier des charges, Architecture logicielle, PV d'analyse des offres

Préparation AMO et Recette

- Élaboration planning prévisionnel avec les fournisseurs
- Préparation et animation de la réunion d'enclenchement
- Établissement du cahier de recette
- Participation à la recette et au suivi des demandes d'amélioration

Livrables : Cahier de recette, tableau de suivi de la recette et des réclamations, planning prévisionnel, compte rendu réunion d'enclenchement avec les fournisseurs, mise en place du tableau budgétaire et des étapes de règlement.

Prestation AMO mensuelle

Durant la durée de la mise en place de la solution, une assistance sera apportée pour le suivi des fournisseurs afin d'éviter les dérives de durée et de budget.

Livrables : compte rendu de réunion hebdomadaire, mise à jour planning, mise à jour tableau de suivi

SECTION 4 : PRIX ET DÉLAIS

Le prestataire détaillera les prix et les délais pour chaque item de sa proposition.